

RENAULT TRUCKS : DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS POUR SATISFAIRE LES ACTIONNAIRES

RENAULT TRUCKS

MAI 2015

APRÈS les 508 emplois du PSE de 2014, voici les 591 emplois du PSE de 2015. Les actionnaires d'AB Volvo n'en finissent pas d'exiger des mesures pour accroître la « rentabilité ». C'est que leur revenu est en jeu. Pour toucher leurs dividendes, il faut maintenir les profits à niveau. Pour cela, ils ont choisi une méthode simple : diminuer les coûts, en faisant payer le prix de cette politique aux salariés. Et, à court terme, ça marche bien pour eux. Les résultats du premier trimestre 2015 le prouvent. Selon le rapport officiel du groupe, le bénéfice a atteint 457 millions d'euros au premier trimestre 2014, presque quatre fois plus qu'au premier trimestre 2014. Voilà un groupe industriel qui n'est pas pris à la gorge par des difficultés financières !

Des restructurations sans fin sur le dos des salariés

Les ventes d'AB Volvo se portent plutôt bien, notamment pour les camions. Les commandes de camions augmentent même en Europe. Même si Renault Trucks n'accroît pas ses parts de marchés, les gains de productivité faits sur le dos des salariés donnent le moral (et des euros) aux cadres dirigeants. Dans les autres groupes présents sur le marché (Mercedes, Iveco, Scania, Daf...), des politiques identiques sont menées. Du coup, chaque groupe conserve plus ou moins sa part de gâteau. Les actionnaires s'en accommodent et les salariés qui produisent les richesses sont les dindons de la farce. A plus long terme, à force de supprimer des emplois, les actionnaires affaiblissent l'entreprise. En cas de forte reprise, rien ne dit que Renault Trucks pourrait suivre.

Cette fois, la direction concentre son attaque sur la division commerciale à Saint-Priest et à Vénissieux.

Elle dit que la « force de vente » ne sera pas affectée, pas plus que les sites de production qui ont déjà subi des suppressions de postes en 2014. C'est clair qu'elle procède par étape pour rendre toute riposte commune plus difficile. Réagir tous ensemble est pourtant la seule solution. Car, après le PSE de 2015, d'autres suivront. Des projets d'externalisation à grande échelle sont dans les cartons (informatique...). Après la réorganisation du temps de travail, reviendra la question du nombre d'emplois en production. Car les actionnaires sont insatiables.

Préparer une riposte

Trois députés du Rhône (un PS, deux UMP) ont saisi le ministre Macron et lui demandent d'intervenir. Comme le font tous les politiciens dans pareil cas, ils versent quelques larmes de crocodile, « déplorent » les décisions du groupe sans les remettre en cause, et demandent au ministre de faire preuve de « la plus grande vigilance » pour que « tous les moyens d'accompagnement soient déployés ». Voilà qui ne va pas effrayer les patrons d'AB Volvo ! Si nos gouvernants, la majorité qui les soutient, et aussi l'UMP, étaient vraiment soucieux du sort des travailleurs, ils interdiraient purement et simplement ces suppressions d'emplois. Ils pourraient commencer d'ailleurs par stopper le versement des « aides » de toute sorte dont profite ce groupe, notamment le « Crédit Impôt-compétitivité-emploi » (CICE), dernière invention du gouvernement pour « venir en aide » au patronat, soi-disant pour créer des emplois. Mais il ne faut pas compter sur eux.

Les travailleurs ne peuvent compter que sur leur propre lutte. L'urgence, c'est de se concerter entre les différents sites de Renault Trucks, préparer une action commune pour la sauvegarde de tous les emplois et pour le retrait du nouveau PSE.



La fermeture des frontières tue !

Mi-avril, 1 100 personnes ont péri en essayant de traverser la Méditerranée. Cette hécatombe s'aggrave chaque année : selon un rapport du Haut Comité des Réfugiés (HCR) plus de 207 000 migrants ont tenté la traversée de la Méditerranée en 2014 et 3 419 y ont perdu la vie, soit cinq fois plus qu'en 2013.

L'explosion du nombre de candidats à la traversée résulte de la misère et de la guerre au Moyen-Orient, en Afrique sub-saharienne de l'Est ou en Afghanistan. Et c'est l'infamie de la politique européenne qui provoque les drames. Car les États verrouillent l'accès à leur territoire avec des politiques de visa restrictives et jettent les candidats à l'exil dans les bras des passeurs. Ils entretiennent l'idée que ces migrants sont indésirables, s'appuyant sur les préjugés racistes et xénophobes.

Les gouvernants européens, Hollande en tête, peuvent bien qualifier ces passeurs de "terroristes". Mais les migrants ne recourraient pas aux services des passeurs au péril de leur vie s'ils pouvaient voyager de façon régulière, si les visas ne leur étaient pas refusés, s'ils pouvaient circuler librement.

Il faut donner l'absolue priorité à la protection, à la sécurité, à la santé des migrants. Cela suppose d'assurer le **droit d'asile** et la **liberté de circulation** à celles et ceux qui fuient les catastrophes climatiques, les guerres et la misère dans lesquelles les grandes puissances portent d'ailleurs une lourde responsabilité. Nous tous qui sommes indignés du sort réservé aux migrants, nous devons nous battre pour que leur soit reconnu ce droit et cette liberté.

Non à la criminalisation des luttes sociales et politiques

Ces derniers mois, plusieurs militants ont été poursuivis ou sanctionnés par la justice pour avoir exercé leur droit de manifester ou leur droit de grève.

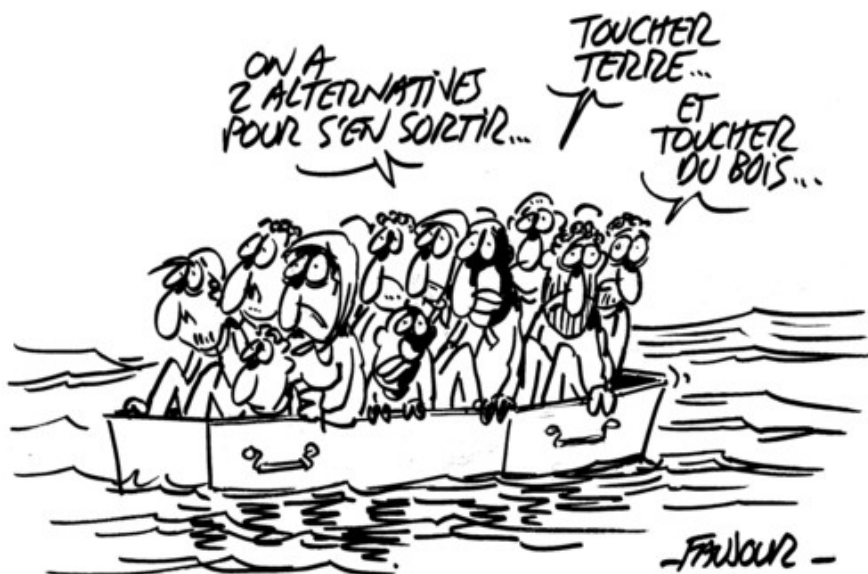
L'année dernière, Alain Pojolat, membre du NPA, était traîné devant les tribunaux pour avoir été l'un des organisateurs des manifestations interdites en

solidarité avec Gaza. La France avait été le seul pays au monde à tenter d'interdire de telles manifestations.

En janvier, Yann Le Merrer, un militant de SUD PTT, était révoqué de la fonction publique par la direction de La Poste. Une première depuis 1951. Un cas typique de répression anti-syndicale, la direction de La Poste voulant en fait lui faire payer la grève de 173 jours des facteurs de cinq bureaux de poste des Hauts-de-Seine. Elle avait auparavant engagé quatre tentatives de licenciements pendant le mouvement, tentatives qui avaient toutes échoué grâce à l'inspection du travail ou aux prud'hommes.

Il y a quelques semaines, c'est Gaëtan, un étudiant de Toulouse, militant politique et syndical, arrêté en marge de la manifestation interdite du 8 novembre contre le barrage de Sivens et contre la répression policière, qui écope d'une peine de prison avec sursis et d'une amende en première instance, puis, en appel, de six mois de prison, dont deux fermes.

Le pouvoir s'engage dans une dangereuse logique de criminalisation des luttes sociales et politiques. L'ensemble du mouvement ouvrier doit réagir pour défendre les droits élémentaires de manifester et de faire grève.



LE BLOG DU SECTEUR AUTOMOBILE DU NPA

www.npa-auto-critique.org

Avec tracts, actus, infos, un site essentiel pour l'échange d'informations sur l'actualité des luttes.



Pour tout contact :

npacaenaglo@gmail.com

<http://www.npa2009.org/>